

# Réunion du conseil municipal

## du 28 octobre 2016

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, CROIXMARIE, MALEUVRE, NEVEU, PRIME

Mrs JAGAUULT, LASSALLE, BOURDEAU, CHOLLET

Excusés : Mr CLÉMENT pouvoir à Mr LASSALLE; Mr ÉTENDARD

Absents : Mme HAMON, Mrs BARREL et LURTON

### Subvention Amende de Police

Suite à la création du ralentisseur rue des Tulipes par l'entreprise Pigeon le conseil départemental nous a octroyé une aide de 3 805€. Afin de pouvoir recevoir cette subvention le conseil donne un avis favorable.

Vote Pour : 11

### Convention avec le centre aéré Léo Lagrange de TRESBOEUF

Reconduction du soutien financier pour les enfants de notre commune qui participent aux activités C.L.H.S. de TRESBOEUF. Reprise de la convention pour une aide de 4€ par enfant pour la période du 1 septembre 2016 au 31 décembre 2017.

Vote Pour : 11

### Délibération dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes de MOYENNE VILAINE et SEMNON et du GRAND-FOUGERAY sur le nombre de conseillers communautaires.

Comme annoncé dans différents compte-rendu de conseils il s'avère que le nombre de conseillers communautaires va changer au 1er janvier 2017. Mr le Préfet nous demande un vote supplémentaire pour le nombre de conseillers. Lors du conseil communautaire qui s'est déroulé à POLIGNE le 20 Octobre dernier, il nous a été présenté 2 modes de vote: le vote du droit commun et celui du vote de l'accord local.

**Le vote du droit commun:** Les villes restants avec un seul conseiller auront un suppléant et celui-ci sera à déterminer par vote après le 1er janvier 2017.

### Nombres de conseillers communautaires par ville

BAIN DE BRETAGNE: 10, - LE GRAND FOUGERAY, CREVIN, PLECHATEL: 3, - CHANTELOUP, ERCÉ EN LAMÉE: 2, - LA DOMINELAIS, TRESBOEUF, TEILLAY, PANCÉ, POLIGNÉ, LA BOSSE DE BRETAGNE, LE PETIT FOUGERAY, LE SEL DE BRETAGNE, LALLEU, LA COUYERE, LA NOÉ BLANCHE, SAULNIERES, SAINT-ANNE SUR VILAINE, SAINT SULPICE DES LANDES : 1

### Le vote de l'accord local

La commune de Bain de Bretagne perd 2 conseillers communautaires pour que les communes de La DOMINELAIS et de TRESBOEUF gardent leur nombre de conseillers soit 2.

Le conseil communautaire a voté l'accord local. Celui-ci est donc présenté au conseil municipal

Vote: Contre: 2 - Pour: 9

*Bain de Bretagne accepte de perdre 2 conseillers par solidarité envers les autres communes, la CCMVS perdra donc 24% et*

*la CCPGF 75% de ses conseillers communautaires actuels.*

### Tracteur Communal

Comme déjà annoncé dans le dernier compte rendu, notre tracteur actuel est donc en panne et des questions se posaient:

Après étude et discussion avec notre employé communal JOEL GODET, il s'avère que notre commune ne peut pas se passer d'un tracteur, le véhicule de la commune n'est pas fait non plus pour avoir la remorque tout le temps, le tracteur tondeuse n'est pas assez puissant pour entretenir le terrain de foot et tous les abords de l'étang.

Le tracteur proposé est de la Marque CASE: il a 7500 heures, est de 2005 et a une puissance de 90 cv. Il est chaussé de pneus neufs en damier pour assurer l'entretien du terrain de foot et des accotements.

Montant brut 17000€ HT. Garantie 6 mois et révisé.

Le fournisseur de ce tracteur est le garage AVRILLAUD de THOURIE

Vote Pour: 11

### Informations diverses

Une réunion spéciale commission scolaire a eu lieu le lundi 31 octobre ayant pour sujet la garderie qui se situe à Lalleu. Un questionnaire va être remis à chaque famille pour un sondage sur le lieu de garderie.

Le conseil se réunira prochainement afin de voir quels aménagements nous pourrions prévoir pour améliorer encore la sécurité dans notre bourg.

**Pour les différentes dégradations qui ont lieu sur notre commune, sachez que la gendarmerie mène l'enquête. Si vous remarquez quoi que se soit n'hésitez pas à contacter la mairie. Si celle-ci est fermée : le maire, les adjoints ou les conseillers municipaux .**

### Mon beau sapin

Mon beau sapin, roi des forêts  
Que j'aime ta verdure !  
Quand, par l'hiver, bois et guérets  
Sont dépouillés, de leurs attraits  
Mon beau sapin, roi des forêts  
Tu gardes ta parure.

Toi que Noël, planta chez nous  
Au saint anniversaire !  
Joli sapin, comme ils sont doux  
Et tes bonbons et tes joujoux !  
Toi que Noël, planta chez nous  
Tout brillant de lumière.

